INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier du BHI S1/0624-S1/6000

LETTRE CIRCULAIRE 37/2012 28 mars 2012

PARTICIPATION D'AUTORITES NATIONALES DE HAUT RANG AUX CONFERENCES HYDROGRAPHIQUES INTERNATIONALES

Référence: LC 75/2011 en date du 30 novembre

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- La lettre circulaire en référence demandait aux Etats membres de faire part de leurs commentaires sur le fait d'inviter à la Cérémonie d'ouverture des Conférences hydrographiques internationales (CHI) des autorités nationales de haut rang et d'informer le Bureau au cas où une telle participation serait envisageable pour la XVIIIème CHI, en avril prochain. Seules neuf réponses ont été reçues: huit Etats ont indiqué qu'ils soutenaient la proposition, mais, dans le même temps, la plupart d'entre eux ont fait savoir qu'aucune autorité nationale de haut rang ne participerait à la prochaine Conférence; seule la France a proposé une autorité le Secrétaire général de la Mer; un Etat n'a pas soutenu la proposition.
- Du fait des résultats peu probants, obtenus à partir d'un nombre limité de réponses, le Comité de direction n'incorporera pas cette initiative dans le programme de la Cérémonie d'ouverture des Conférences, estimant plutôt qu'il faut un examen plus approfondi avant de l'intégrer de façon permanente à la Cérémonie d'ouverture des Conférences/Assemblées de l'Organisation. Toutefois, prenant en compte le fait que la France a proposé un représentant, et qu'il est prévu que plusieurs autres représentants de haut niveau participent à la Cérémonie d'ouverture de la Conférence, le programme des intervenants est légèrement modifié pour y inclure le Secrétaire général de la Mer français.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice Admiral Alexandros MARATOS President